



CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement 522 (2019)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal a adopté le 2 octobre 2019 le règlement suivant :

Règlement no 522 (2019) : Règlement concernant la constitution d'un Comité consultatif d'urbanisme abrogeant et remplaçant le règlement numéro 463-A et ses amendements.

QUE communication dudit règlement peut être prise à mon bureau situé au 2555, chemin Bellevue à Carignan, durant les heures normales de bureau; lesdits règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

Donné à Carignan, ce 7 octobre 2019.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 7 octobre 2019 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 7 octobre 2019.

Donné à Carignan, ce 7 octobre 2019.

Ève Poulin, avocate
Greffière